

APPEL AU PERSONNEL DES OCC ET DU RCC

Avant les congés, la direction a annoncé son intention de centraliser les activités des OCC à Bruxelles.

Ce projet n'apporte aucune plus-value opérationnelle (bien au contraire !) et va amplifier le mal-être sur le terrain. Le seul objectif de cette réforme est de supprimer des emplois et de répondre aux impératifs budgétaires du gouvernement, c'est-à-dire une diminution du budget des chemins de fer de **675 millions d'euros** sur la période 2025-2029.



PRÉAVIS DE GRÈVE : DU 25 JANVIER 22H AU 30 JANVIER 22H

Le front commun regroupant **5 organisations syndicales** a déposé un préavis dans la continuité des actions menées depuis plus d'un an par les syndicats au niveau des chemins de fer et au niveau interprofessionnel (tous les travailleurs du pays) contre la politique du gouvernement « Arizona ».

Ce gouvernement nous attaque sur tous les fronts :

- ▶ Attaques sur nos pensions : Travailler plus longtemps pour moins de pension.
- ▶ Attaques sur le recrutement statutaire : À partir du 1er juin 2026, le recrutement contractuel sera la règle.
- ▶ Attaques sur la concertation sociale : La direction pourra, sans l'accord d'aucune organisation représentant le personnel : changer le règlement du travail, modifier le statut, changer le régime de prestations, imposer une convention collective aux contractuels.

En bref : attaquer encore un peu plus vos conditions de travail.

- ▶ **Affaiblir notre employeur juridique : HR-Rail.**
- ▶ Un autre volet de la politique de l'Arizona sont **les économies imposées aux chemins de fer**. Une diminution de **675 millions d'euros** d'ici 2029. Pour répondre à cet impératif, la direction SNCB a annoncé un premier projet : **la centralisation des OCC au RCC.**



NOUS APPELONS LES TRAVAILLEURS DES OCC ET RCC (y compris les AIT) À ENVOYER UN SIGNAL CLAIR À LA DIRECTION :

STOP À CETTE RÉFORME !

STOP AUX ATTAQUES SUR LE STATUT ET NOS PENSIONS !

Tous les cheminots sont couverts par le préavis les 5 jours, mais nous appelons les agents des OCC et RCC à se mettre en grève massivement, particulièrement le mardi (à partir de lundi 22h) et le vendredi (à partir de jeudi 22h) de notre semaine d'action.

